

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 45 (1907)
Heft: 1

Artikel: Mémoires d'un officier vaudois : [1ère partie]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-203945>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.12.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.



Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstain & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50 ;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Pain bénit.

L'HISTOIRE fournit de nombreux exemples de déchainement des passions et des vices des hommes ; telles époques n'ont même pas d'autre titre au souvenir de la postérité. Il ne nous paraît pas que les petites gens et la sottise humaines aient jamais brillé d'un éclat plus resplendissant qu'en ce temps-ci. Certes, les témoignages ne manquent pas. N'en retenons qu'un, celui que nous donnons quotidiennement certains journaux : l'interview. Une vraie maladie, d'autant plus dangereuse et envahissante que les interviewés foisonnent. Tout le monde passe au bureau ou plutôt c'est le bureau qui passe chez l'intéressé — rarement intéressant. On se rend à domicile.

Si vous êtes quelqu'un ou en passe de le devenir — on est « quelqu'un » lorsqu'on sait faire parler beaucoup de soi, en bien ou en mal, à propos de tout ou de rien — un beau matin, on frappe à votre porte :

— Entrez.

— Bonjour, cher maître — ce « cher maître », c'est gentil, n'est-ce pas et tout de suite ça met en bonnes dispositions — je suis reporter du *Tout-y-va*. Je ne vous dérange pas ?

— Mais, comment donc. Prenez place. Alors ?

— Je me permets, maître, au nom de nos lecteurs — notre tirage est maintenant de cent mille exemplaires — de venir vous demander votre opinion sur l'an de grâce 1907.

— Sur l'an qui commence ?

— Parfaitement.

— Mais, là... je n'en ai pas. C'est sur l'an 1906, plutôt, que vous désirez ?...

— Non, non, cher maître. 1906, c'est fini, bouclé, classé ; c'est bien de 1907 qu'il s'agit.

Et le cher maître passe sa main sur son front, se caresse le menton, lance quelques regards inquisiteurs dans le vague, qui reste vague :

— 1907?... Mon opinion sur 1907?... Diable ! diable !... Vrai, je n'en ai pas.

— Il faut en avoir une, cher maître ; il faut en avoir une.

Et le sourire sur les lèvres, le reporter s'en va prendre sur la table de travail un encrier, une plume et du papier : « Voici, cher maître, tout ce qu'il faut. Allons, un peu de bonne volonté ; pensez à nos cent mille lecteurs qui attendent, anxieux. »

Machinalement, le maître prend le papier, la plume, trempe celle-ci dans l'encrier, repasse sa main sur son front, se caresse encore le menton, lance de nouveau dans le vague impénétrable des yeux éplorés, regarde le reporter, qui sourit toujours et qui d'un geste gracieux, lui montrant le papier, semble dire : « Eh bien ?... »

Et du coup, le maître voit cent mille lecteurs faisant le même geste ; il voit cent mille sourires ; il entend cent mille voix suppliantes lui dire : « Eh bien ?... »

Le maître écrit :

« Dix-neuf cent sept ! C'est aujourd'hui et c'est demain. Qui peut dire ce que sera demain ? Moi-même, le puis-je ? Dix-neuf cent

sept, c'est la victoire du bien ou le triomphe du mal, ou bien ni l'un ni l'autre. Dix-neuf cent sept c'est l'inconnu, le mystère !... »

Alors, transfiguré, l'œil rayonnant, le front auréolé, l'air satisfait, le maître, qui a pris soudain un petit ton protecteur, tend au reporter le papier dûment signé et paraphé.

Et, le lendemain, les cent mille lecteurs et lectrices se pâmeront d'admiration. Et les petits messieurs à monocle et à pantalon troussé, les petites demoiselles au sang blanc, les dévots et les dévotes de la célébrité, les pontifes de la gloire mondaine découperont, dans leur journal, l'interview et le colleront pieusement dans un album sur la couverture luxueuse duquel on lit en lettres d'or ce titre — ô dérision — : *Pensées*.

Pitié ! Et que nous importe l'avis de ces « chers maîtres » sur le passé, le présent ou le futur !

* * *

Que ne sont-ils tous comme Louis Ruchonnet, les interviewés.

Chef du département de l'instruction publique, Ruchonnet reçoit, un après-midi, dans son cabinet, la visite d'un ancien camarade d'études.

— Adieu, Louis, ça va ? Dis-moi, je voudrais te poser une question.

— Je suis à toi.

Alors le visiteur s'assure que les portes sont bien closes, que personne n'est aux écoutes et, s'approchant avec mystère du magistrat :

— Entre nous, Louis... franchement, que penses-tu de l'état de l'Europe ?

De grands événements politiques se préparaient alors sur le continent.

Ruchonnet, tout d'abord surpris du mystère qu'avait mis son vieux camarade à une question toute simple, se reprit et, souriant :

— Ce que je pense de l'état de l'Europe ? Eh bien, il est cinq heures et demie, l'heure du cercle ; je te dirai ça en prenant un verre.

J. M.

Au dos des juges. — C'est l'hiver. Il fait très froid.

Au tribunal du district de... un de nos plus brillants avocats plaide.

Un des juges descend de l'estrade et vient se chauffer au poêle. Il est bientôt suivi par un de ses collègues.

Ces messieurs tournent le dos à l'avocat. Alors celui-ci lance cette phrase dans sa plaidoirie :

« J'ai pleine confiance dans le tribunal derrière lequel j'ai l'honneur de plaider... »

Méprise. — Un monsieur et sa femme quittent la maison pour se rendre au théâtre.

Au bas de l'escalier, madame s'aperçoit qu'elle a oublié son éventail.

— Attends-moi un instant, fait-elle à son mari, je remonte vite chercher mon éventail.

Elle cherche à tâtons dans la chambre obscure, saisit un objet et revient essoufflée.

Arrivés au théâtre, ils s'installent dans leur

loge. Lorsque madame veut s'éventer, elle voit, ô fâcheuse méprise ! — que ce n'est pas son éventail qu'elle a en main, mais le cuir à repasser les rasoirs de son mari.

Mémoires d'un officier vaudois.

Le lieutenant-colonel Louis Bégos, d'Aubonne, qui servit dans les armées de Napoléon 1^{er} en qualité de lieutenant, puis de capitaine-adjutant-major, a laissé des mémoires aujourd'hui passablement oubliés et qui parurent en 1859, sous le titre de *Souvenirs de campagnes*. Ce sont des pages sans prétention littéraire, mais extrêmement vivantes et où se montre, dans toute sa noblesse, l'âme d'un des plus braves soldats qui aient jamais existé. Nos lecteurs nous sauront gré, sans doute, d'en donner ici quelques extraits.

Louis Bégos naquit en 1784 et mourut en 1859.

Il avait fait ses premières armes dans les troupes helvétiques, puis dans le 1^{er} régiment suisse au service de France qui marcha sur Naples. Plus tard, son régiment se couvrit de gloire en Portugal. Il fut mis à l'ordre du jour de l'armée comme l'un des plus vaillants officiers, défenseurs de la forteresse d'Elvas. Avec tous les régiments suisses, il fit la mémorable campagne de Russie. Il était du deuxième corps d'armée qui se distingua à Podosk. Rien de plus poignant que les détails qu'il donne sur la retraite de Mouscou et sur les souffrances de l'armée au passage de la Bérésina. De 2800 hommes que comptait son régiment, il n'en réchappa que 120. Bégos fut blessé de trois coups de feu et eut les pieds et les mains gelés.

Le gouvernement vaudois le désigna en 1819 comme instructeur-chef de nos milices. Il le plaça plus tard à la tête des carabiniers, avec le grade de lieutenant-colonel, et lui confia aussi le commandement de la gendarmerie.

Louis Bégos avait à peine 16 ans, en 1800, quand il fut promu au grade de sous-lieutenant dans le premier bataillon helvétique, commandé par le lieutenant-colonel Clavel. Deux ans plus tard, il recevait le baptême du feu, à Fribourg, lorsque, le gouvernement helvétique s'étant réfugié à Lausanne, les insurgés de Berne et d'Argovie, renforcés de ceux de Schwytz et de Glaris, s'avançaient à sa poursuite.

Nous nous trouvions à peine depuis quelque temps à Fribourg, dit-il, lorsque nous apprîmes que les troupes des cantons primitifs et de Berne venaient nous attaquer. Nous fîmes promptement nos dispositions de défense, et nous braquâmes des pièces de canon dans les nombreuses tours qui entourent la ville. On était en automne 1802. Nous apercevions au loin les carabiniers et l'artillerie des Cantonnaux. J'étais de garde à l'une des tours qui existe encore à l'extrémité du pont suspendu. Je disposais d'une pièce de canon très bien servie et je devais faire feu aussitôt que j'apercevrais l'ennemi. Peu avant l'attaque, je me souvins que j'avais près de moi un brave artilleur, qui, à chaque instant, voulait me prouver son talent de pointeur. J'avais beau chercher à le calmer, je n'en venais pas à bout. Il s'escrimait à me prouver qu'il fallait faire parler la poudre. Il se trouvait dans des dispositions tellement belliqueuses, qu'il regardait sans cesse à travers la meur-

trière occupée par notre pièce de quatre, lorsqu'un boulet vint lui emporter la tête. J'éprouvai dans ce moment une impression douloureuse, comme j'en ai rarement ressentie dans ma vie. Couvert du sang de ce malheureux, je voyais son corps mutilé à mes pieds, et, dans cet étroit espace, ce spectacle était doublement hideux. Ses camarades restèrent un moment comme anéantis. C'étaient de jeunes recrues, qui n'avaient pas encore vu le feu. Les assiégeants pointaient bien; du reste, depuis la mésaventure de la meurtrière, nous étions devenus plus circonspects.

En 1803, Louis Bégos entre au service de la France.

Nous fûmes incorporés dans la deuxième demi-brigade suisse, commandée par le colonel de Watteville. Je conservai mon grade de sous-lieutenant, que j'avais obtenu dans l'armée helvétique. Je faisais partie du bataillon Felber, et j'étais sous les ordres de mon frère, qui était capitaine depuis longtemps. Envoyés d'abord à Ancône, puis à Lorelle, nous suivîmes ensuite les bords de l'Adriatique jusqu'à Barlette. Cette contrée m'a toujours laissé une impression agréable; j'en ai peu trouvé dans mes courses lointaines qui ressemblaient davantage aux rives de notre beau lac.

Notre lieutenant faillit être emporté par la dysenterie, pour s'être désaltéré à un ruisseau. On lui fit faire une partie du voyage par mer, avec d'autres malades. Il se remit tout à fait, à Bari, chez un marquis dont la fille était charmante et avec laquelle il ébaucha un petit roman qui faillit tourner au drame, par la faute d'un fiancé, vieillard morose. De Bari, la demi-brigade part pour Naples. Elle était chargée de recevoir la solde de l'armée et de transporter cet argent à Barlette, entreprise qu'elle accomplit sans encombre, malgré les brigands dont les Apennins pullulaient.

Nous allions toucher au terme de notre voyage, car nous n'étions plus éloignés de Barlette que de quelques minutes, lorsque, à ma grande surprise, je reconnus mon frère cadet, qui venait à ma rencontre. Je ne comprenais pas comment cet enfant de dix-sept ans avait fait ce long voyage. Grand fut le bonheur de nous revoir. Nous conversâmes longtemps sur le canton de Vaud qu'il venait de quitter. Charles entra dans ma compagnie, de manière que nous nous trouvions trois frères dans la même compagnie : un capitaine, un sous-lieutenant et un soldat. Nous traversâmes un grand nombre de localités de peu d'importance, pour nous arrêter à Massafra.

Massafra est un assez grand village, possédant un couvent de religieuses. Entre soldats et jeunes nonnes, il y eut toujours une sympathie à laquelle nous ne pûmes pas échapper. Mon frère, ainsi que le capitaine W., notre compatriote, échangèrent, à ce qu'il paraît, quelques œillades avec les nonnettes qui habitaient l'étage supérieur. L'affaire marcha vite, et un rendez-vous fut accordé. Par une belle nuit, une de ces nuits d'Italie qui invitent à l'amour, une corde fut jetée d'une mansarde au bas du mur du couvent. Mon frère, il paraît, eut le sort de monter le premier. Il était arrivé sain et sauf sur le toit et son camarade le suivait de près, lorsque, au milieu de l'ascension, ô malheur ! la corde se rompt et le pauvre camarade va rouler à terre. Mon frère, craignant une surprise, descendit lestement auprès de son malheureux ami, qu'il trouva gisant sur le sol, avec une jambe cassée. Les nonnes, très désappointées et fort inquiètes d'un accident qui pouvait gravement les compromettre, aidèrent de leurs vœux et de leurs prières la fin de cet épisode, qui pour elles aurait pu tourner au drame. Mais, fort heureusement, malgré la gravité de la situation et ses souffrances, le blessé ne poussa pas un cri. Aussi mon frère se hâta-t-il de le charger sur ses épaules et de le placer au fond d'un ravin escarpé, dans lequel il était censé être tombé.

De cette façon, les apparences furent sauvées et le secret gardé. Le capitaine W. reçut les soins que réclamait sa fracture, et, guéri au bout de quelques semaines, il n'eut plus que le souvenir de sa mésaventure, qu'il nous racontait quelquefois en plaisantant.

(A suivre.)

Cein qu'arreverà ein dize-não ceint sat.

Trelliau que sè crâyant que l'è dâi dzanlie n'ant pas falta de lière clli l'affère.

Quinna rest'annâie, que clli dize-não ceint sat : vo lo crâira pas, et portant l'è la pura veretà et se dio dâi dzanlie vu que la tita mè verâi ti lè iâdzo que sarî sou. Cein m'a ètà contâ pè onna sonambule que demâore pè Lozena dein onna galèza tserrâire que l'a bin houit pî de lardze et iò on oût dèvesâ lo capiano bin mè que lo patois. Vaitec dan cein que m'a de cllia fêmalla que l'a z'au z'u èta dzouvena, ma lâi a grand teimps.

« Sarâi onn'annâie de la mètsance, clli 1907. Jamè lè païsan n'arant vu atant de butin dein lau campagne. Lo fein vâo veni d'onna grantiau que foudrà lo berelliâ quemet dâi favioûle. Lo recor sarâ oncora pè grand que lo fein. Lo bliâ de l'âoton baillera dâi z'èpis quemet onna quuva de modze et clli dau sailli quemet onna quuva de bolet; avouè la paille on vâo pouâi fère dâi z'ate de rafî tant sarâi granta. — Et lè truffie!... vo djuro qu'on vâo ître d'obedzi de lè trère avouè dâi palantse et on crique; — clliaô que l'ant on *diâbllio* à l'otò que lo veindant pas cè lou sarâ bin utilo sti fâoton.

Lè z'abondance sarant asse groche que dâi tiûdre, et lè tiûdre asse pêsante que la Sabine à noutron syndico quand met sa vetira de melanna, sè houit gredon dèzo, son motchâo à trâi cârro et sa crèpine su son fanchon avau sè z'o-rolle. Po lo vegnoûbllio, sarâ on crâno cllia... et pas pou; dâi psin asse gros que dâi coque et dâi rappe quemet dâi coqemar. On vâo pouâi sè rinci la guierguetta à tot fin. Redzôivo, petit z'et grand.

Pè Lozena, voliant fabrequâ dou novî pont que l'âodrant ein travè du lo Grand-Pont, tant qu'à clli de Tsôdèron; ion po allâ, l'autro po reveni, avouè on cabaret à mâtet; clliau pont sarant fè avouè de la terra po qu'on pouâisse crosâ po l'iguie et l'ectricità.

Dein noutron canton, lo Grand Conset vâo décidâ de fère paî à ti lè Vaudois on impoût de dou francs cinquante-cinq qu'on lâi derâ « l'impoût dau tieu », po pouâi bailli oquie avouè ci l'erdzeint à ti lè z'ètrandzi dau dèfro que vindrant tsi no : âi Capiano, à tsacon on gros couti de catsetta, à forta lama; âi Cosaque, dautrâi livre de pudra po que pouaissant s'apreindre à fère dâi bombe; âi Tatche onna moletta po molâ lau machine à fouète. Ti clliau dzein n'arant pas falta de paî dâi z'impoût po cein qu'on dusse ître tot benaise de lè vère per tsi no.

Clliau que vivrant verrant assein dâi tsoûse remarquâbllie sti an. Monsu Clemenceau, de pè France, âodrâ fère onna vesita ào pape, pè Roma, et quartetterant enseimblie tandu que lau fenne, que s'amant quemet tiu et tsemise, farant lau petit goût. »

Ne vu pas mè vo z'ein contâ vouâ, et po fini voudri vo dere quemet clli menistre que l'avâi fè on pridzo destra biau, iò sè racontâve tot cein que lâi a ein infè.

Ti clliau que l'attitâvant pliorâvant de cein oûre, mimameint ein avâi que tchurlâvant tant que lau mor pouâve âovri. Io vâi-te adan lo menistre que lau fâ :

— Ne pliora pas, mè frâre et mè chère, pâo-t'ître bin que tot cein que vo z'é de n'è pas verè !

MARC A LOUIS.

* Espèce de machine à sortir les troncs.

Les jours maudits.

Il paraît qu'il y a un certain nombre de jours maudits dans l'année. Il faut, ces jours-là, s'abstenir de toute entreprise, au risque d'insuccès ou de malheur. C'est une croyance qui était jadis fort enracinée dans nos campagnes. Quelques vieilles personnes y ajoutent encore foi.

Les jours maudits sont les 1, 2, 6, 11, 17, 18 janvier; 8, 16, 17 février; 1, 3, 12, 13, 15 mars; 1, 15, 17, 18 avril; 8, 10, 17, 30 mai; 1 et 7 juin; 1, 5, 6 juillet; 1, 3, 17, 18 août; 1, 2, 30 septembre; 7, 15, 17 octobre; 1, 11, 17 novembre; 1, 7, 11 décembre.

Fragment de l'Histoire de Rolle.

Avec autorisation spéciale, nous relevons d'un manuscrit de la Bibliothèque cantonale que, le 14 juillet 1744,

« La Noble bourgeoisie de Rolle acquiert la baronnie de Rolle, sous réserve de fief du four banal au dit lieu; item, des langues de boucherie au dit Rolle, métralie, rouge du vin, d'exiger annuellement de chacun cordonnier 1 paire de souliers, de chacun boulanger 3 pains et de chacun cabaretier une coupe de vin (8 pots), sous l'entree de 20,000 florins de principal, sur quoi est déduit pour le sol et bâtiment du four qui se trouve dans les franchises de la ville 1500 florins. »

M. H.

Le compagnon idéal. — Un monsieur fort spirituel avait été invité à dîner chez des parvenus. Table somptueuse, cuisine irréprochable, vins exquis. Quant aux convives?..

— Eh bien, lui demanda le lendemain un ami, as-tu été content de ta soirée?

— Heu! heu! je n'ai pas trop à me plaindre, mais sans moi je me serais diablement embêté.

Voyage patriotique de M. Malinet.

(Extrait de *Facéties*, J. Besançon.)

I

Le conseiller Auguste Malinet habitait une petite ville dont nous taïrons, et pour cause, le nom à nos lecteurs. C'était, au physique, un homme d'environ soixante ans, jouissant d'un embonpoint prononcé et d'un crâne à peu près chauve; une intelligence médiocre, avec des prétentions mal justifiées, quoique fondées sur une aisance honnêtement acquise. Il s'imaginait, le brave conseiller, être une lumière éclatante pour son entourage, un oracle de sagesse et d'habileté. Cependant, s'il eût voulu regarder près de lui, il n'eût pas tardé à découvrir une étoile qui le surpassait beaucoup en grandeur et en clarté. M^{me} la conseillère Pernelle Malinet, sans en avoir l'air, possédait une dose de bon sens bien supérieure à celle de son cher époux, qui, après avoir dédaigné les avis de sa moitié, se résignait souvent à les suivre.

Hélas! pour son malheur, il ne les suivit pas toujours. Un matin, il dit brusquement à sa femme :

— Tu sais, Pernelle, je vais au tir fédéral de Fribourg.

— Toi, Auguste! grands dieux! qu'y vas-tu faire? Es-tu tireur?

— Non.

— Orateur?

— Non plus, quoique dans l'occasion je puisse bien dire mon petit mot.

— Peut-être; mais je sais que tu ne monteras pas à la tribune. Ensuite, tu n'es pas non plus grand amateur de banquets et de fêtes. A ton âge, aller endurer la chaleur, la poussière, la fumée, c'est une véritable folie!

— Cela n'empêche pas que j'ai mon idée.

— N'oses-tu la révéler à personne?